

Les Infos en un CLIC

Lettre d'information du **CLIC** de RENNES Information et conseil aux aînés

Écoute

Information

Soutien

Conseil

Coordination

Le CLIC est un service médico-social gratuit
pour les personnes de plus de 60 ans et leurs proches aidants.

Accompagnement à domicile administratif : une innovation sociale au service de l'accès aux droits

Déployé depuis septembre 2022 avec le soutien financier de la Commission des financeurs, le dispositif d'accompagnement à domicile administratif (ADA) constitue une réponse ciblée à la lutte contre le non-recours. ADA est destiné aux personnes de 60 ans et plus fragilisées par l'isolement, des difficultés de santé ou une désorganisation administrative.

ADA repose sur l'intervention d'un travailleur social, à domicile, qui trie les documents administratifs. Ce tri facilite la réassurance et la réappropriation de l'environnement administratif, tout en favorisant l'orientation vers les ressources locales. Ce dispositif permet de réaliser une analyse globale des situations et ainsi de repérer des fragilités, et les besoins d'accompagnement. Entre janvier 2023 et le 31 décembre 2025, 200 personnes ont été accompagnées et 604 visites à domicile ont été réalisées. Au-delà du tri et du classement des documents, porte d'entrée dans le dispositif, ADA a permis de faciliter l'accès aux droits des personnes âgées et d'installer dans leur environnement de vie proche, des relais en capacité de les accompagner durablement.

Le 31 mars 2026, le dispositif prendra fin. Au fil des mois, le nombre de demandes a baissé en raison sûrement d'autres solutions présentes sur le territoire de la ville de Rennes. C'est important de le souligner pour projeter l'accompagnement des personnes fragiles au-delà de l'existence de ce dispositif.

L'expérimentation conduite a été riche et nous vous remercions chaleureusement pour votre soutien dans son déploiement.



A la Maison des Aînés et des Aidants

VIATRAJECTOIRE et l'entrée en établissement

Temps d'information du CLIC : explications et conseils sur la demande d'admission en ligne dans un établissement médico-social pour personnes âgées

Mercredi 25 mars de 14h30 à 16h - Inscription au 02 23 62 21 45

LIEN VERS LE PROGRAMME : [ICI](#)

Protection des données personnelles

Vous êtes abonné(e) à la lettre d'information du CLIC de Rennes et nous avons donc collecté des données personnelles vous appartenant : nom, prénom et adresse mail.

Nous vous précisons que nous ne les stockons que pendant la durée de votre abonnement et qu'elles ne nous servent qu'à vous envoyer cette lettre.

Si vous souhaitez-vous désabonner de cette lettre d'information, vous pouvez le faire à tout moment par simple mail à l'adresse suivante : clic@ccasrennes.fr

A vos agendas !



De mars à mai :

Zentonic association sport santé propose gratuitement un module de séances hebdomadaires "Gym santé" et un atelier "Equilibre d'alimentation du Senior". Le financement est pris en charge par la Commisison des financeurs : Département 35 ARS / Bien vieillir Bretagne (vous aurez seulement à régler à l'inscription le coût de la licence assurance fédérale pour 33 €). L'encadrement est assuré par un éducateur sport santé de la Fédération Française d'Education Physique et de Gymnastique Volontaire.

Contact par mail ou par téléphone auprès
de ZENTONIC - 16 rue Petite Touche
35000 RENNES
06 71 26 90 04 ou zentonic35@orange.fr



Les Jeudis de la Santé : Jeudi 26 mars à 14h

Conférence avec UFC "Que choisir" sur l'air intérieur : tout ce qu'il faut savoir sur les produits toxiques ménagers et cosmétiques !

Gratuits (sur inscription) - CSC Les Longs prés
1 rue des Longs prés à Rennes
02 99 38 43 86 ou au 07 67 20 54 77 (Gwendoline)

Veille juridique

Actualisation du règlement départemental d'aide sociale au 1er janvier 2026

• APA : heures de lien social

Le décret fixe le nombre d'heures maximales du temps consacré au lien social à 9h/mois (art. D.232-8-1 du CASF)

• quelques précisions :

- 1) 9 heures maximum pour un couple réparties sur les 2 plans d'aide (et non 2x9h)
 - 2) Ces heures ne seront pas autorisées dès lors qu'il s'agit d'un membre de la famille
 - 3) Les bénéficiaires accueillis en résidence service, résidence-autonomie, MARPA, colocation ou accueil familial en seront exclus
- Ainsi, il sera possible de valoriser les activités suivantes : loisirs créatifs, jeux, bien être, activités culturelles... Les activités peuvent être individuelles ou collectives, et également en extérieur.

• **Condition de nationalité des bénéficiaires des aides sociales**

Tous les pays membres de l'Union européenne n'ont pas ratifié la Convention européenne d'assistance sociale et médicale. Afin de garantir une égalité de traitement entre tous les ressortissants européens, il est proposé d'étendre la dispense de condition de régularité de séjour à l'ensemble des citoyens de l'Union européenne.

• **Le devoir de secours étendu aux partenaires de Pacte civil de solidarité**

L'aide sociale est subsidiaire et intervient en dernier recours après la mise en jeu de la solidarité familiale. Sur le fondement de l'aide matérielle et de l'assistance réciproques, les ressources des partenaires de PACS seront prises en compte dans les mêmes conditions que le devoir de secours pour les époux.

Infos SANTE

Une consultation 100 % ménopause

Le budget de la Sécurité Sociale instaure une consultation médicale longue dédiée à la ménopause, sans dépassement d'honoraire, destinée aux **femmes de 45 à 65 ans**. Assurée par un médecin généraliste, un gynécologue ou une sage-femme, la consultation intégrera un bilan gynécologique, cardio-vasculaire, et ostéoarticulaires ainsi qu'une analyse globale des facteurs de risques.

Une avancée majeure pour la profession d'infirmier

La **loi du 27 juin 2025** reconnaît officiellement l'élargissement du rôle des infirmiers, intégrant la consultation infirmière, le diagnostic infirmier et une plus grande autonomie dans la prise en charge des patients. Le **décret d'application du 24 décembre 2025** précise leur nouveau rôle, de l'initiation des soins dans leur domaine d'activité à la consultation, en passant par la prescription de produits ou d'examen ou la vaccination sans prescription préalable. Le décret souligne aussi leur rôle dans l'évaluation et le maintien de l'autonomie des personnes âgées, la prévention, l'évaluation et le soulagement de la douleur et de la détresse notamment en fin de vie.

Il reste encore quelques textes légaux à publier sur la liste des actes et soins relevant du rôle infirmier et sur la prescription infirmière d'ici au 30 juin prochain. Décret ICI

Infos Aidants

Se sentir soutenu à la MDAA

Café discussion

Temps d'échange et de réflexion animé par une praticienne en philosophie.

Mardi 10 mars de 14h à 15h30

Peut-on vraiment être à l'écoute de ses besoins quand on est aidant?

Inscription au 02 23 62 21 45

Lien vers le programme aidants ICI



Le temps des aidants

Temps convivial d'échange à destination des aidants : partager son vécu, ses trucs et astuces, se sentir soutenu.

Coanimé par une psychologue et un travailleur social

Mardi 17 mars de 14h15 à 16h15

Inscription au 02 23 62 21 45



Formation des Aidants

Pôle Gériatrique Rennais
à CHANTEPIE

14h de formation,
animée par un(e) psychologue

Vendredi 20/04, de 10h-12h30

Vendredi 27/04, de 10h-12h30

Lundi 11/05, de 10h-12h

Lundi 18/05, de 10h-12h

Lundi 01/06, de 10h-12h30

Lundi 08/06, de 10h-12h30

Inscriptions et renseignements

au 02 99 80 86 43

du lundi au jeudi

ou contact35@francealzheimer.org

La mort fait partie de la vie, parlons-en !

Formation courte et gratuite pour accompagner la fin de vie d'un proche et apporter un soutien plus efficace et respectueux.

Animée par un binôme soignant-non soignant.

Déjeuner sur place, prévoir son pique-nique.

Jeudi 19 mars de 10h à 16h30

Inscription au 02 23 62 21 45

Forum des séniors Bretagne les 13 et 14 mars 2026

Le forum des séniors s'adresse à toutes les **personnes de plus de 50 ans** souhaitant s'informer dans tous les domaines de la vie quotidienne : santé, droit, argent, voyage, vie associative, habitat...

Vendredi 13 et samedi 14 mars de 10h à 18h, à la GLAZ ARENA - CESSON SEVIGNE

Retrouvez toutes les informations utiles et l'entrée gratuite à télécharger sur le site www.forumdesseniorsbretagne.com



Création de la Cohabitation Intergénérationnelle solidaire en Ile et Vilaine

L'association SOLIHA AIS Bretagne développe la **Cohabitation Intergénérationnelle Solidaire (CIS)**, sous le nom « **1 Toit 2 Générations 35** », un dispositif de cohabitation encadrée et sécurisée favorisant le lien entre générations.

1 Toit 2 Générations 35 met en relation un sénior de plus de 60 ans disposant d'une chambre avec un jeune majeur de moins de 30 ans, en insertion scolaire ou professionnelle.

Chaque cohabitation repose sur l'évaluation des besoins et attentes de chacun, la signature d'un contrat et une charte de bien vivre ensemble.

Deux formules sont proposées :

– **Conviviale** : location d'une chambre meublée contre participation financière.

– **Solidaire** : mise à disposition d'une chambre contre menus services et participation aux charges.

Un accompagnement social est assuré tout au long de la cohabitation afin de sécuriser, rassurer et soutenir les binômes.

L'esprit du dispositif : Une solution solidaire pour rompre l'isolement, rester chez soi et partager son logement en toute sécurité.

Contact : cohabiter35@soliha.fr – 06 04 59 79 33



A voir sur TVR (ou en replay)



Le CLIC proche de chez vous, dans les quartiers (sur rendez-vous)

Le C'pratique - C l'invité-e sur TVR Soir

Dans votre chronique C PRATIQUE de février, TVR a reçu la commandante Catherine JAUNATRE, de la direction interdépartementale de la police nationale 35 pour parler des arnaques auprès des seniors, et notamment des arnaques numériques.

Lien ICI

Planète Senior

En janvier, **Planète Senior** s'intéressait aux retraités qui ont décidé de reprendre leurs études après 70 ans. Témoignage de Guy BERTRAND, ancien fonctionnaire d'état, qui a repris des études en formation continue.

Lien ICI

Quartier LE BLOSNE

Centre Social Carrefour 18
(7 rue d'Espagne)
Jeudi matin 19 mars

Quartier MAUREPAS

Espace Social Commun Simone Iff
(12 bis rue Guy Ropartz)
Mardi matin 10 et 24 mars

Quartier VILLEJEAN

Maison de quartier Villejean
(12 rue de Bourgogne)
Mardi matin 3 et 17 mars



Permanences mensuelles de France Alzheimer à la Maison des Aînés et des Aidants : accueil, écoute et conseil par des bénévoles formés de l'association France Alzheimer 35.

Les lundis **16 mars** et **20 avril** sur RDV.

PERMANENCE France ALZHEIMER 35
Accueil, Ecoute, Conseil

SUR RDV (créneau 30 minutes)

Lundi entre 14h et 16h
Dates : 12/01 – 16/02 – 16/03

CLIC de RENNES
34 place du Colombar – RENNES
☎ : 02 23 62 21 45

Au CLIC : pour les professionnels

Les réunions de coordination autour des situations individuelles à domicile

CLIC de RENNES
Information et conseil aux aînés

LE CLIC MET À VOTRE DISPOSITION
UN OUTIL UNIQUE,
LES RÉUNIONS DE COORDINATION :

À destination des professionnels du secteur
généraliste pour des personnes résidentes âgées de
plus de 60 ans, vivant à domicile
Fréquence mensuelle (à l'exception de Juillet/Août)

- Pour se concerter autour du plan d'aide
- Pour analyser avec tous les situations tendues à domicile
- Trouver ensemble des solutions

Les réunions de coordination contribuent
aussi à :

- Mieux comprendre les rôles de chaque professionnel
- Améliorer les collaborations et harmoniser les pratiques
- Associer la personne concernée et/ou son proche aidant

Le CLIC s'adapte à vos disponibilités et
propose ces réunions :

- En présentiel à la MEDA
- En visio conférence

Vos interlocutrices :
Sonia MONNERIE les lundis après-midi
Laurence LE GRAND les jeudis après-midi

« Cela permet d'identifier les
différents professionnels
autour d'une situation et se
coordonner sur les actions
pour éviter les doublons »
(SARL)

« Les réunions facilitent le
partage, elles permettent de
travailler avec l'habitant des
professionnels. On travaille
sur un plan d'action » (SARL)

« Les réunions permettent de
croiser et de partager les
regards, les
observations, c'est
important » (CCAS)

« Cela peut faire du bien de
réfléchir sous ensemble »
(EDAS)

Jeudi 12 mars
après-midi

> Champs-Manceaux
> Le Blosne
> Maurepas

Lundi 9 mars
après-midi

> Centre Ville
> Cleunay
> Villejean

Le K FÉE DU CLIC

**VENDREDI
27 MARS 2026**

ENTRE 8H30 ET 10H30

Venez échanger entre
partenaires pour faciliter les
liens.

Maison des Aînés et des Aidants
34 place du Colombar – 02 23 62 21 45

Logos: MAISON DES AÎNÉS ET DES AIDANTS, CLIC de RENNES, CCAS de RENNES, Ville de RENNES

CLIC de Rennes – Maison des Aînés et des Aidants

34 place du Colombar, Rennes
02 23 62 21 40 - 02 23 62 21 45

clic@ccasrennes.fr

Heures d'ouverture : lundi 13h30 à 17h30 / du mardi au vendredi : 9h à 12h30 – 12h30 à 17h30